



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

48 | 2013
Varia

Classer les livres selon le « Système figuré des connaissances humaines » : émergence et déclin des systèmes bibliographiques d'inspiration baconienne (1752-1812)

Valérie Neveu



Édition électronique

URL : <http://rde.revues.org/5047>

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2013

Pagination : 203-224

ISBN : 978-2-9520898-6-9

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Valérie Neveu, « Classer les livres selon le « Système figuré des connaissances humaines » : émergence et déclin des systèmes bibliographiques d'inspiration baconienne (1752-1812) », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 48 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 05 janvier 2017. URL : <http://rde.revues.org/5047> ; DOI : 10.4000/rde.5047

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Propriété intellectuelle

Valérie NEVEU

Classer les livres selon
le *Système figuré*
des connaissances humaines :
émergence et déclin
des systèmes bibliographiques
d'inspiration baconienne (1752-1812)

La classification bibliographique, c'est-à-dire la manière de disposer les livres d'une collection dans un ordre méthodique et raisonné, est une notion aujourd'hui confinée à la pratique professionnelle des bibliothécaires. Pourtant, il n'en a pas été toujours ainsi. L'Europe savante, du XVII^e au XIX^e siècle, s'est largement intéressée à la question de la disposition des bibliothèques, percevant, au-delà des aspects purement pratiques du rangement des livres, un enjeu plus large et même crucial : celui de l'accès au savoir, la déambulation dans des collections dûment ordonnées étant vue comme un parcours, certes physique, mais surtout intellectuel.

Dans quelle mesure le classement d'une bibliothèque devait-il s'aligner sur le *cursus studiorum* ? Était-il susceptible, même, de proposer le modèle d'un *cursus studiorum* rénové ? Et, au-delà des liens traditionnels entre bibliothèques et monde scolaire ou universitaire, les classifications de livres pouvaient-elles offrir à l'honnête homme, au savant et au philosophe la clé de la compréhension des sciences et de leurs rapports entre elles, par leur adéquation au « tableau des sciences » ? Telles furent les questions particulièrement débattues au XVIII^e siècle.

C'est dans ce contexte que naquirent, dans la deuxième moitié du siècle, de nouveaux systèmes de classification des livres (ou systèmes bibliographiques) inspirés par l'*Encyclopédie*, proposés d'ailleurs par des philosophes plus que par des professionnels expérimentés en matière de classification. En effet, c'est dans le cadre d'une réflexion générale sur le tableau des sciences et sur l'organisation du savoir, que

le *Système figuré* retint l'attention de plusieurs hommes de lettres, comme base pour l'établissement d'un système bibliographique véritablement scientifique, en même temps qu'affranchi des erreurs de la tradition. Cette idée n'a pu prendre forme que parce que la bibliographie, en tant que discipline, tendait à se faire reconnaître comme une science ; évolution que nous retracerons en première partie. La deuxième partie présentera les premières expériences faites pour construire une classification de bibliothèque à partir du *Système figuré*, de la parution du t. 2 de l'*Encyclopédie* aux années 1780. Enfin, une troisième partie sera consacrée à la diffusion des classifications d'inspiration encyclopédiste sous la Révolution, et à la brève tentative, sous le Directoire, de faire du système encyclopédisto-baconien la norme pour les bibliothèques révolutionnaires.

La bibliographie dans le mouvement des idées au XVIII^e siècle

– *La bibliographie, une nouvelle science ? Ambitions scientifiques des bibliographes*

Qu'est-ce que la bibliographie sous l'Ancien Régime ?

Au XVIII^e siècle, les hommes de lettres connaissent ou pratiquent, de manière plus ou moins experte, une discipline nommée bibliographie, considérée comme un auxiliaire indispensable au développement des sciences. Le mot recouvre d'ailleurs des acceptions variées : au sens primitif de « répertoire d'ouvrages sur un sujet »¹ s'est ajouté le sens élargi de « connaissance des livres ». Dans cette deuxième acception, la bibliographie couvre plusieurs spécialités aujourd'hui différenciées : connaissance des meilleurs ouvrages et des meilleures éditions ; puis certains aspects de la bibliothéconomie (catalogage, et classification, sujet qui nous occupera plus particulièrement) ; et enfin, l'histoire de l'imprimerie, du livre et des bibliothèques, domaines pouvant relever aussi de l'histoire littéraire, branche de l'histoire à laquelle la bibliographie est habituellement associée ou subordonnée.

Cet élargissement du sens est dû, en France, au travail de réflexion sur le lexique professionnel mené par le libraire Prosper Marchand

1. Cf. par exemple la *Bibliographia Parisina* du P. Louis Jacob, bibliographie courante de la production parisienne de 1643 à 1653, ou la *Bibliographia historica* de Cornelis Van Beughem, 1635, répertoire d'ouvrages historiques.

vers 1700. Au vu des sources dont j'ai eu connaissance², c'est Marchand qui a introduit cette nouvelle acception dans son catalogue Faultrier de 1709³, avec, apparemment, l'intention délibérée de doter d'une appellation spécifique (quoique non univoque, puisque le premier sens de *bibliographie* s'est toujours maintenu) un ensemble de savoirs et de compétences qu'il se représentait comme un tout. Avant lui, les contours de cet ensemble avaient été délimités par des auteurs usant de périphrases polysémiques : *res literaria*, *res libraria*, *res bibliothecaria* (Leibniz)⁴, *historia literaria*⁵ (*histoire* s'entend ici comme dans *histoire naturelle*) ; on le désignait aussi par le qualificatif des auteurs qui en traitaient, *bibliothecarii*, *scriptores bibliothecarii* (Morhof)⁶. Manifestement, une désignation précise manquait, et ce fut P. Marchand qui l'apporta. Mais c'est au célèbre libraire Gabriel Martin (1679-1761) que l'on peut attribuer la popularisation du mot *bibliographia* pris en ce sens (à partir du catalogue Bulteau en 1711⁷), ainsi que celle de *systema bibliographicum*⁸, empruntée au jésuite Jean Garnier et à Marchand. Ainsi, Garnier, Marchand et Martin, en

2. Je me suis efforcée de lire l'ensemble de la littérature bibliothéconomique et bibliographique de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, ou tout au moins de balayer son contenu grâce aux bibliothèques numériques « océrisées ». Je n'ai pas trouvé d'auteur utilisant *bibliographia* dans un sens élargi avant Prosper Marchand. Il peut néanmoins exister des précédents dans des sources manuscrites qui seraient restées inconnues de moi.

3. *Catalogus librorum bibliothecae Domini Joachimi Faultrier... Digestus a Prospero Marchand*, Paris, P. Marchand & J. Quillau, 1709, 485 p. Le titre de sa première division (Introductio ad rem librariam : Bibliographia, seu notitia rei librariae) indique au lecteur le nouveau sens à attribuer à Bibliographia : la connaissance de tout ce qui touche au livre. Dans le catalogue Giraud, de 1707, Marchand donnait encore à Bibliographia le sens principal de « répertoire de livres », mais avec un élargissement du sens en germe : *Bibliographia, seu Tractatus historici-critici de scriptoribus, tum ecclesiasticis, tum profanis, & Catalogi bibliothecarum ac bibliopoliorum*.

4. Avant-dernière rubrique de sa classification bibliographique courte, publiée sous le nom de 'Idea Leibnitiana bibliothecae ordinandae contractior', p. 136-138, dans : *Otium Hanoveranum, sive Miscellanea... G.G. Leibnitii*, ed. J.-F. Feller, Leipzig, J.C. Martin, 1718.

5. Jean Garnier (S.J.), *Systema bibliothecae collegii parisiensis Societatis Jesu*, Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1678, 4^e, p. 83. Son *historia literaria* englobe les bibliographies générales et spécialisées, les catalogues de libraires et de bibliothèques, les éloges des écrivains, l'histoire des académies et l'histoire de l'imprimerie.

6. Daniel Georg Morhof, *Polyhistor literarius*, Lübeck, Böckmann, 1688, 4^e (t. I).

7. *Bibliotheca Butelliana, seu Catalogus librorum bibliothecae v. cl. D. Caroli Bulteau*, G. Martin, 1711 : 'Bibliographia seu Librorum historia et descriptio'.

8. « Système bibliographique » signifie « plan de classement méthodique (ou systématique) pour les livres ». Le terme « classification » ne commence à être employé dans ce sens qu'à la fin du XVIII^e siècle.

portant les pratiques des gens du livre sur le terrain de la doctrine (plus discrètement en ce qui concerne Martin)⁹, ont-ils préparé la reconnaissance de leurs savoirs comme une science à part entière. Science s'entend ici, au sens de l'Ancien Régime¹⁰, comme une connaissance comportant une dimension abstraite ou spéculative, fondée sur un travail de théorisation des principes régissant la discipline envisagée. Néanmoins, Garnier, Marchand et Martin n'ont pas explicitement réclamé pour la bibliographie, dans sa totalité ou pour ses composantes (comme la classification), un statut de science : bien que cette ambition se lise en filigrane dans leurs travaux, le mot « science » n'y figure pas. Pour Marchand, par exemple, la *bibliographia* n'est encore qu'*ars*, quoiqu'il l'associe à un vocabulaire scientifique (*methodus, principia, fundamenta, oeconomia*)¹¹ ouvrant la voie à sa mise au rang des sciences.

Naissance de l'expression « science bibliographique » (2^e moitié du XVIII^e siècle)

La première attestation que j'aie rencontrée de l'expression « science bibliographique » ne remonte pas plus haut que 1751 : elle se trouve dans un article du *Journal de Trévoux* qui évoque les « progrès de la science bibliographique »¹². Cette date tardive nous laisse dans l'incertitude sur la manière dont l'expression s'est diffusée dans le monde savant en quelques dizaines d'années, depuis les travaux de Marchand et Martin. La première moitié du XVIII^e siècle témoigne en

9. Voir à ce sujet mon article « L'inscription de la classification bibliographique dans le champ des sciences (fin XVII^e-début XVIII^e siècle) », 2010, en ligne <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00599276>

10. Cf. *Dictionnaire de Trévoux* : au sens le plus large, la science est la « connaissance des choses acquise par la lecture ou la méditation » ; en philosophie, c'est une « connaissance certaine fondée sur des principes évidents par eux-mêmes ou sur une démonstration » (exemple : la géométrie) ; et enfin « se dit plus spécifiquement d'un art particulier, de l'application qu'on a eue à approfondir la connaissance d'une matière, de la réduire en règle et en méthode pour la perfectionner » (exemples : arithmétique, sciences humaines). Cette dernière définition témoigne de la difficulté récurrente à tracer la limite entre *art* et *science*. C'est d'ailleurs un passage obligé pour un professeur, dans sa leçon d'ouverture d'un cours, que de discuter de la qualification à donner à la discipline dont il traite : la logique est-elle un art ou une science ? Dans la médecine, qu'est-ce qui relève de l'art, et qu'est-ce qui relève de la science ? etc.

11. Cf. *Praefatio seu Epitome systematis bibliographici*, p. II.

12. *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (*Journal de Trévoux*), mars 1751, p. 648, à propos de l'ouvrage *Bibliotheca antiqua Vindobonensis civica...* par Lambacher, Vienne, 1750 : « On peut juger par cet exemple [identification d'une bible hébraïque] combien il en coûte pour faire quelques progrès dans la science bibliographique ».

tout cas d'une évolution amorcée dès la fin du XVII^e siècle, qui place l'information bibliographique au cœur de l'activité érudite au sein de la République des Lettres, par le biais des chroniques littéraires des journaux savants, des correspondances et de la consultation des bibliographies spécialisées et catalogues de bibliothèques¹³. L'étape suivante de la promotion de la bibliographie consiste à faire de cette discipline elle-même une science. C'est dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que cette revendication se cristallise¹⁴ chez les professionnels du livre, mais aussi chez des gens de lettres intéressés par la problématique de l'accès au savoir, sans pour autant que ce nouveau statut de la bibliographie fasse l'unanimité.

Les querelles d'érudits bibliographes, symptôme d'une ambition supérieure pour la bibliographie ?

Face à une question toujours en débat (la bibliographie, simple technique professionnelle ou science ?), il semble que la mesquinerie de certains bibliographes ait contribué à perpétuer l'image d'une discipline aux horizons bornés, réservée à des spécialistes maniaques absorbés dans des querelles byzantines. Pourtant ces querelles, qui nous semblent aujourd'hui dérisoires, témoignent à leur manière de l'enjeu qu'est devenue la bibliographie pour plusieurs savants : autour de cette discipline s'affrontent des personnalités en lutte pour asseoir leur autorité et leur prestige intellectuel ; et surtout, on se dispute, entre libraires d'une part, et bibliothécaires-bibliographes d'autre part, la légitimité scientifique à traiter de cette matière¹⁵. Bientôt, un troisième groupe va se mêler au débat : celui des hommes de lettres non professionnels du livre¹⁶, qui estiment avoir des compétences pour s'exprimer en matière de bibliographie. Dès lors, les revues et sociétés savantes

13. Bruno Neveu, *Érudition et religion aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 27 : « on confère à la bibliographie, sinon le statut d'une science particulière, du moins celui d'une activité essentielle aux études telles qu'on les conçoit désormais ».

14. Il est remarquable que la première occurrence connue de l'expression « science bibliographique » soit concomitante de la publication de l'*Encyclopédie*.

15. Les années 1763-64 sont marquées par la polémique entre le libraire Debure et Mercier de Saint-Léger, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, à propos de la *Bibliographie instructive* ; le même Mercier publiera dans les revues savantes, jusque dans les années 1790, des pages entières de notes bibliographiques, scientifiques certes par leur minutie et leur précision, mais absolument fastidieuses pour le non initié. Vers 1780, c'est le caractériel abbé Rive (bibliothécaire du duc de La Vallière) qui fatiguera le monde savant par ses invectives contre ceux qu'il estime indignes de la science bibliographique (c'est-à-dire à peu près tout le monde).

16. Encore que les frontières entre les groupes soient perméables : faute de formation et de titres professionnels spécifiques, le métier de bibliothécaire est réputé acces-

vont accueillir les opinions de philosophes se piquant de bibliographie, auxquels répondront certains bibliographes se piquant de philosophie. Ces auteurs s'efforceront de prendre du recul par rapport aux pratiques de la « boutique » et de conférer à la bibliographie une véritable dignité scientifique, en insérant cette discipline dans le mouvement des sciences de l'ère des Lumières.

– *À la recherche d'un fondement scientifique pour la classification bibliographique*

Vers 1750, les gens du livre disposent d'un système bibliographique efficace et très bien rodé, la classification dite des « libraires de Paris », fixée par Gabriel Martin dans les premières années du XVIII^e siècle sur la base des pratiques de classement communes aux libraires parisiens. Elle se caractérise par une organisation arborescente en 5 grandes divisions (Théologie, Jurisprudence, Sciences et arts, Belles-lettres, Histoire), chaque division se ramifiant en subdivisions (par exemple en Jurisprudence : Droit canonique / Droit civil), elles-mêmes susceptibles d'être subdivisées selon le degré de précision que l'on souhaite atteindre. Cette classification est très proche de celle employée par la Bibliothèque royale, mise au point par Nicolas Clément au tournant du XVII^e et du XVIII^e siècle : la différence tient surtout à l'ordre des divisions (l'Histoire est au rang 3 chez Clément) et à la présentation. Clément a choisi d'assigner une rubrique à chaque lettre de l'alphabet (ex. A pour les Bibles, B pour les Interprètes...), la classe de regroupement (ex. Théologie pour A à E) n'existant qu'implicitement.

Le système français, employé quasi universellement tant par les libraires, pour les ventes de bibliothèques, que par les bibliothécaires, et très largement par les particuliers bibliophiles, ne va pourtant pas de soi pour certains esprits épris de philosophie. Il faut, en effet, avoir l'âme philosophe pour se lancer dans la critique d'un système qui a fait ses preuves sur le plan pratique ; cependant, la classification des libraires souffre d'un déficit de théorisation qui gêne certains de ses utilisateurs. On pourrait néanmoins invoquer, comme armature philosophique au système bibliographique courant, la brillante construction intellectuelle du P. Garnier¹⁷. Mais, si l'historien peut mettre en

sible à tout homme de lettres. Mais ce n'est pas le cas du métier de libraire qui nécessite l'obtention d'un brevet.

17. *Systema...*, *op. cit.* Son système repose sur un double justificatif philosophique. Pour l'agencement hiérarchique des divisions et subdivisions, il s'appuie sur la logique aristotélicienne. Pour le choix et l'ordonnement des divisions principales (au

évidence l'influence que celui-ci a exercée sur la classification commune, soit directement, soit par le relais de Prosper Marchand, cette filiation est loin d'être évidente pour les contemporains de Gabriel Martin, qui prennent à la lettre les protestations de modestie de ce dernier. Lorsque Martin publia son catalogue Bulteau (*op. cit.*), il prit soin de présenter son système comme *non doctum aut erudite elaboratum*. Dès lors, la classification des libraires put paraître comme un système arbitraire, fondé seulement sur la routine de la librairie parisienne et sur des « trucs » de métier que l'on se transmettait sans en examiner la pertinence et la valeur scientifique.

Lomeyer¹⁸, sans doute le premier, avait souligné l'arbitraire des classifications, mais ce n'était que pour affirmer la liberté du classificateur de choisir celle qui lui convenait le mieux. Mais dans la deuxième moitié du XVIII^e s., le ton change : dans le contexte du développement de la philosophie des sciences, le constat de l'arbitraire de la classification commune conduit certains intellectuels à porter un regard non pas indifférent ou relativiste, mais inquiet, sur le problème de l'ordonnancement des livres. Si la classification fournit la clé de l'accès aux sciences (car les livres non ordonnés ne sont qu'une masse impénétrable et inexploitable¹⁹), comment accepter qu'elle ne soit pas elle-même scientifique ? Comment justifier tel ordre des divisions, tel enchaînement des subdivisions, si l'on ne dispose pas d'un cadre théorique pour en définir l'agencement ? En plus d'être arbitraire, le système bibliographique ordinaire ne serait-il pas *vicié*, c'est-à-dire tout juste bon à former un catalogue (et encore, de manière imparfaite), mais incapable de donner une représentation juste des relations des sciences entre elles ?

Ainsi s'exprime le jeune libraire lyonnais Jean-Marie II Bruyset (1744-1817), dans un texte de 1767²⁰, *Sur les vices de notre système bibliographique et sur les moyens de le réformer et de le rendre plus utile*. Cet essai, « lu à l'Académie [de Lyon] le 17 mai 1768 » et dédié à

nombre de quatre), Garnier met en correspondance les branches du savoir et les facultés de l'esprit. Cette vision de la science évoque fortement celle de Bacon, ou que Garnier se soit inspiré de son œuvre, ou qu'il soit arrivé séparément à des conclusions analogues.

18. Johannes Lomeyer, *De bibliothecis liber singularis*, 2^e éd., Utrecht, J. Ribbius, 1680, p. 400 : « Librorum dispositio arbitraria est ».

19. *Topos* de la littérature bibliographique depuis Naudé : sans ordre, « tel amas de livres que ce peut estre, fust-il de cinquante mille volumes, ne mériteroit pas le nom de Bibliothèque », *Advis pour dresser une bibliothèque*, chap. 7.

20. Mémoire présenté à l'Académie [de Lyon ?] le 17 mai 1768. Bib. Méjanès, Aix-en-Provence, ms. 1281 f. 199-208. Exemplaire dédié au marquis de Méjanès.

« M. ***** de ***** à Metz »²¹, est une réponse à une consultation venue d'un homme de lettres messin sur le meilleur système bibliographique à adopter en vue de la rédaction d'une bibliographie universelle. Nous reparlerons ultérieurement de la deuxième partie de cet essai (proposition d'un nouveau système), et des hypothèses qu'on peut formuler sur l'identification de son dédicataire. Voyons pour l'instant pourquoi Bruyset se sent fondé, dans sa première partie, à critiquer la classification courante :

« Voilà peut-être assez de détails²² pour nous convaincre des vices de notre système bibliographique qui, n'étant jamais un dans son principe, égare à tout instant, surcharge la mémoire par son incertitude... » (f. 203) « Nous ne nous méprendrons pas, je pense, en attribuant ces irrégularités à ce que les auteurs du système bibliographique n'ont eu en vue que l'arrangement des bibliothèques (...) On l'a moins employé jusqu'à présent à nous faire connaître nos richesses réelles, à nous instruire, (...) qu'à classer des bibliothèques particulières ou de précieuses bagatelles... » (f. 204).

Derrière la critique du libraire se dessine un plus grand projet, celui de concevoir un système aux ambitions plus vastes : « le système bibliographique doit-il simplement servir à l'arrangement de nos bibliothèques ? Ne le bornons pas là s'il peut être utile ailleurs. Pourquoi ne le ferait-on pas servir à nous faciliter la connaissance des livres, à peu près comme les méthodes des naturalistes nous facilitent celle des divers corps qui composent les trois règnes ? » (f. 200 v^o) À travers l'analogie avec les sciences de la nature se lit la volonté du libraire d'ancrer la bibliographie parmi les sciences, sous réserve de trouver les méthodes qui justifieront cette prétention. Il faut, pour cela, faire faire à la technique de la classification un « saut épistémologique » qui l'arrachera à la simple pratique professionnelle, pour en faire un outil intellectuel apte à construire le cadre d'une *bibliographie universelle* (f. 205 v^o).

Peu de bibliographes de la deuxième moitié du XVIII^e s. se moquent de cette prétention et fournissent les arguments pour la combattre, en affirmant l'autonomie des méthodes de la bibliographie : parmi eux, Mercier de Saint-Léger, dont nous reparlerons plus loin. Beaucoup, au contraire, la prennent très au sérieux, quel que soit le camp dans lequel ils se situent : les défenseurs de la classification

21. Par la suite, Bruyset offrit ce manuscrit au marquis de Méjanès : c'est pourquoi il est conservé à Aix et non à Lyon.

22. Dans les pages qui précèdent, il a relevé un florilège d'incohérences dans les subdivisions ordinaires (mais sans remettre en cause les cinq grandes divisions qui coiffent le système).

traditionnelle tenteront eux aussi de démonter sa pertinence, soit en affirmant son caractère *naturel* (et donc, non arbitraire), soit en en livrant des *interprétations rétrospectives* qui prétendront trouver la source de la classification dans l'histoire naturelle de l'homme et la marche des sciences.

Aussi naïves qu'elles nous paraissent, ces interprétations – pour ou contre la classification traditionnelle – témoignent d'un nouveau courant de pensée chez les bibliographes, en réponse à une inquiétude épistémologique relative à leur discipline : il s'agit de prouver que la classification, parce qu'elle décrit les sciences, est elle-même scientifique.

L'*Encyclopédie*, une réponse à la quête philosophique des classificateurs des Lumières ?

– *Le Discours préliminaire, le Système figuré des connaissances humaines, et les bibliographes*

Le *Discours préliminaire des éditeurs*, rédigé par d'Alembert pour servir d'introduction et d'exposition au projet philosophique de l'*Encyclopédie*, se poursuivait par une « Explication détaillée du système des connaissances humaines » (par Diderot), et sa représentation graphique dans une planche intitulée « Système figuré des connaissances humaines » (conçue par Diderot et d'Alembert). L'intention des auteurs n'était apparemment pas de fournir, avec ce tableau, une base philosophique à la bibliographie. Pourtant, dès la parution du t. 2, les rédacteurs de l'*Encyclopédie* ouvraient cette piste dans l'article CATALOGUE (Enc., II, 759), rédigé par le libraire David l'aîné (un des co-éditeurs de l'*Encyclopédie*). En conclusion de son article, après un panorama des classifications bibliographiques passées et présentes, David invitait ses lecteurs à construire un nouveau système bibliographique sur la base du *Système figuré*. Nous verrons par qui et comment ce défi fut relevé, et avec quel succès, ce qui nous conduira sur les traces de bibliographes originaux et parfois singuliers, entre France et Amérique, des années 1760 au début du XIX^e siècle.

Le Système figuré, un Tableau des sciences idéal pour la bibliographie ?

Pour beaucoup d'admirateurs de l'*Encyclopédie*, le *Système figuré* fut une révélation : la tripartition des sciences élaborée par Diderot et d'Alembert sur les bases de la philosophie baconienne

sembla la représentation parfaite du « tableau des sciences » que les philosophes du XVIII^e s. cherchaient à construire. Sa forme diagrammatique contribua sans doute à son succès, en raison du caractère didactique aussi bien que mnémotechnique de cette présentation. Ajoutons que, du point de vue d'un bibliographe, la disposition en trois divisions principales, subdivisées par niveaux hiérarchiques, était immédiatement parlante, par sa ressemblance avec les tables méthodiques placées en tête des catalogues. Dès lors, l'idée pouvait germer de substituer la division des sciences selon l'*Encyclopédie* au découpage par sciences et arts consacré par la classification des libraires. Ne tenait-on pas là le modèle que l'on cherchait pour classer les livres dans un ordre vraiment scientifique, un ordre qui remplacerait les pratiques fautives perpétuées par les libraires, et qui serait une véritable introduction aux sciences en faisant voir l'enchaînement de celles-ci entre elles ?

L'idée se répandit, en effet, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, mais avec un succès qui resta longtemps très relatif, en France tout au moins²³, comme nous le montre la rareté des sources attestant d'un tel projet. L'examen approfondi des sources imprimées (traités bibliothéconomiques, catalogues, journaux savants) et manuscrites (dans la mesure où les notices des catalogues nous permettent d'en connaître le contenu²⁴) ne ramène que peu de témoins de ces essais de classifications baconiennes. Même si les quelques « convertis » purent se montrer enthousiastes et confiants dans la faisabilité de leur projet, ils furent impuissants à convaincre de nouveaux adeptes, sans doute faute de réseaux pour relayer leur action, de soutien dans les milieux professionnels, et surtout de réalisations tangibles qui auraient pu servir de modèle.

L'article CATALOGUE de David : un plan baconien pour une classification nouvelle

Dès l'article CATALOGUE, au t. II de l'*Encyclopédie* publié au début de 1752 (daté 1751), qui lança l'idée de réaliser une classification

23. Outre la piste américaine que nous explorerons dans la suite de cet article, l'enquête reste à mener pour l'ensemble des pays européens. On peut déjà signaler un système mixte, inspiré de l'*Encyclopédie* mais reconstituant une classe de théologie initiale, chez Sinner, bibliothécaire de Berne : SINNER, Johann Rudolf, *Bibliothecae Bernensis librorum typis editorum catalogus*, Bern, 1764. 2 vol. + suppl. 1767 <sur Google Books>. Ce classement disparut à l'occasion d'une remise à jour du catalogue en 1811.

24. On peut interroger les catalogues en ligne de la BnF, ou le CGM, avec des mots clés tels que *système bibliographique*, *bibliographie*, etc., mais cela ne suffit pas à repérer des contenus inclus dans un propos plus général.

baconienne pour les livres, on pressent que le projet conçu par David ne se réalisera pas sans difficulté. Voici comment il présente sa proposition :

« La diversité des opinions sur l'ordre et les divisions d'un système bibliographique, semble prouver que c'est une chose assez arbitraire : cependant il doit y en avoir un vraiment conforme à la raison, et je pense que c'est celui où les matières sont rangées dans le même ordre que l'esprit humain en a acquis la connaissance ; il est vrai qu'il faut beaucoup de philosophie pour saisir cet ordre et le suivre. Mais je ne craindrai point de dire que le Système figuré des connaissances humaines que l'on trouve au commencement du premier volume de cet ouvrage peut servir d'introduction et de modèle à ce travail. Quiconque voudra prendre la peine de l'étudier et de le comparer aux autres systèmes, après les avoir comparés entre eux et en avoir bien observé les différences, pourra pousser les divisions plus loin, et dresser un plan méthodique ou système, qui ne laissera plus rien d'indéterminé, et qui sauvera l'inconvénient de trouver quelquefois le même livre dans plusieurs classes différentes. »

Les classificateurs « de terrain » auraient convenu, sans doute, avec David, de la variabilité et de l'arbitraire des classifications, mais pour en faire un argument en faveur du système ordinaire qui présentait l'avantage de la stabilité. David au contraire ne se résigne pas à entériner les pratiques existantes, mais proclame sa foi en la philosophie pour établir un nouveau système, le seul qu'on pourra qualifier de rationnel. Selon ses propres termes, David parle ici en philosophe plus qu'en homme de métier. Se pose ici la question de sa participation à la rédaction de l'*Encyclopédie*. Il fut l'auteur de deux articles relatifs à la librairie, CATALOGUE et DROIT DE COPIE (t. V) ; initiative personnelle ou commande de Diderot ? Son projet classificatoire, qui constitue la partie la plus originale de l'article CATALOGUE, avec la publication du manuscrit de l'abbé Girard²⁵, répondait-il à un plan concerté des encyclopédistes ? Dans ce cas, Diderot et d'Alembert, ayant construit leur tableau des sciences, auraient délégué à leur libraire la mission de le proposer comme base pour une nouvelle classification. Cette hypothèse me paraît néanmoins douteuse, étant donné que le *Discours préliminaire* ne s'intéresse nullement à l'arrangement des bibliothèques. Il me semble plus plausible que l'idée vienne de David lui-même : il aurait ainsi voulu, non seulement faire la synthèse des systèmes de classification passés et présents, mais aussi apporter sa pierre au

25. L'abbé Girard (1677-1748) avait élaboré une classification « philosophique » qui resta inédite. David la publie d'après les manuscrits de l'abbé, conservés par le libraire Le Breton (et aujourd'hui perdus).

progrès de la science bibliographique, en tant que représentant de la librairie savante parisienne.

Cependant, David n'était sûrement pas le plus qualifié pour imposer une réforme radicale des pratiques en vigueur chez les gens du livre.

Tout d'abord, il n'était pas un spécialiste des ventes de bibliothèques, ni de la rédaction de catalogues²⁶. La connaissance du système bibliographique ordinaire faisait partie de ses compétences de libraire, mais sans doute ne disposait-il pas d'une autorité morale suffisante sur ses confrères experts en ventes (Martin, Debure, Barrois) pour leur imposer ses vues en la matière.

Ensuite, la fragilité de sa théorie était patente, du fait même qu'il ne fut pas capable d'élaborer le système baconien détaillé qu'il appelait pourtant de ses vœux : ni dans l'article CATALOGUE, ni dans l'unique catalogue de vente qu'il publia ultérieurement.

Si l'inventeur même du concept de classification baconienne n'avait pu lui donner une forme aboutie, comment les autres y seraient-ils arrivés ? L'affaire était mal engagée, et pourtant plusieurs relevèrent le défi dans les décennies qui suivirent.

– *Essais d'application dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle*

La tentative de Montlinot

En 1760, l'abbé de Montlinot publiait dans le *Journal encyclopédique* (n° du 1^{er} septembre, p. 21-38) un « Essai sur un projet de catalogue de bibliothèque » inventé par lui sur des critères « philosophiques », et qu'il proposait de substituer à la classification ordinaire. La philosophie de son catalogue tient à deux éléments : d'une part, un cadre de classement binaire inspiré librement du Système figuré de l'*Encyclopédie* (Montlinot ne retient que les deux facultés de l'esprit Raison/Mémoire) ; d'autre part, une narration bibliographique qui prétend expliquer l'enchaînement des classes par la généalogie des sciences. L'association de ces deux éléments démontre que Montlinot est bien parti de l'article CATALOGUE, et non directement du SF : la narration bibliographique est en effet directement inspirée par le système de l'abbé Girard publié par David.

26. Le catalogue de la BnF ne lui attribue qu'un seul catalogue de vente, *Catalogue des livres de feu M. Maboul, maître des requêtes... 4 avril 1758*, Paris, David, 1758, VII-114 p., 8°. Autrement dit, en 1751, le libraire David n'avait *aucun* catalogue de vente à son actif, pas plus que son père également libraire. Quand il publia celui de la vente Maboul, il utilisa le système des libraires.

Montlinot révélait avoir employé son système « à la formation d'une grande bibliothèque »²⁷ : il s'agissait de la bibliothèque de la collégiale Saint-Pierre de Lille dont Montlinot avait été nommé bibliothécaire adjoint en 1753. Son catalogue est conservé à la BM de Lille, au moins pour le volume « Science de Dieu » correspondant à la 1^{ère} division de la 1^{ère} classe Raison. La classification de Montlinot ne fut donc pas qu'une spéculation : ce catalogue atteste d'une mise en application effective (complète ou partielle ?), sans qu'on sache si ce classement fut conservé après 1766, date à laquelle Montlinot renonça à sa prébende lilloise.

Réplique de Mercier de Saint-Léger

Montlinot prétendait avoir inventé le meilleur système et vantait sa rationalité : « Il ne laisse rien d'arbitraire et d'indéterminé ; chaque genre d'ouvrage a une raison suffisante pour être placé à côté d'un autre. Une espèce de chaîne lie toutes les parties de ce catalogue, bien différent de ceux qu'on voit ordinairement ».

Mercier (futur abbé) de Saint-Léger, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, se chargea de contrer le réformateur, dans deux réponses de novembre et décembre 1760. Il fit valoir que le système traditionnel était, contrairement aux assertions de Montlinot, suffisamment bien structuré en « points fixes » avec des subdivisions « graduées et adroitement ménagées », et que les difficultés rencontrées parfois pour classer un livre à sa juste place venaient de l'ignorance du bibliothécaire plutôt que de l'inadaptation de la classification. Mercier concluait en mettant en garde contre la tentation de fonder une classification sur la métaphysique ou sur les facultés de l'esprit humain, faisant ici une allusion directe au système figuré des connaissances de l'*Encyclopédie* qu'il avait bien reconnu dans la théorie de Montlinot. « Un catalogue de bibliothèque n'est ni une encyclopédie, ni un arbre gradué des connaissances humaines (...) Il est inutile d'avoir recours à des systèmes métaphysiques pour diriger l'ordre de

27. BM de Lille, ms. 736, « Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de Saint-Pierre », volume 'Science de Dieu, Théologie, Bibles', 438 p. Ce volume est le seul conservé, à moins que Montlinot se soit arrêté là dans la rédaction du catalogue. Son système tel que présenté en 1760 comporte 2 classes, chacune divisée en 3 parties, chaque partie elle-même divisée en 2 (soit en tout 12 rubriques principales). En outre, chaque division est flanquée de son double négatif intitulé « Par abus », formule empruntée au célèbre « Religion, d'où par abus Superstitions », du Système figuré. Cf. Véronique Le Ru, « De la science de Dieu à la superstition : un enchaînement de l'arbre encyclopédique qui donne à penser », *RDE*, n° 40-41 *Les branches du savoir dans l'Encyclopédie*.

ses divisions ; la bibliographie est indépendante des opinions différentes sur la manière dont l'esprit humain acquiert ses connaissances ». Le langage de Mercier est celui de la modération prônée par le rationalisme classique : plutôt que de se lancer dans des théories hasardeuses, il faut préférer une méthode « simple et naturelle », et il vaut mieux s'en tenir aux « sentiers battus ». Vouloir répartir les sciences selon les facultés de la « raison » et de la « mémoire » comme l'a fait Montlinot n'apporte strictement rien au travail bibliographique, dont les méthodes ne sauraient être assimilées à la réflexion philosophique.

Après cet essai bien argumenté, Mercier pensait sans doute, en 1760, avoir définitivement tordu le cou aux fariboles classificatoires à prétention philosophique en faisant valoir l'inanité du système de Montlinot ; et de fait, on n'en entendit plus guère parler en France pendant quelques décennies.

J'ai pourtant trouvé une autre trace, sinon d'une mise en œuvre effective d'une classification baconienne, au moins de la persistance d'un intérêt pour la question chez les intellectuels des années 1760, particulièrement dans le milieu des académies de province²⁸. Nous retrouvons ici l'essai du libraire Bruyset déjà cité, *Sur les vices de notre système bibliographique*, 1767. Ce document « dédié à « M. **** de **** à Metz » fait écho à une communication présentée par le jeune Bardou-Duhamel à la Société des Philathènes, le 17 août 1765²⁹, dont malheureusement le texte n'est pas conservé. Toutefois, la dédicace de Bruyset convient mal à Bardou-Duhamel et évoque plutôt Dupré de Geneste, membre fondateur et secrétaire perpétuel de la Société royale des sciences et arts de Metz. Pour passer de Bardou-Duhamel à Dupré de Geneste, il nous faut admettre que l'académicien s'est intéressé à la communication du jeune Philathène, voire que les deux hommes ont travaillé ensemble sur le sujet. Ce qu'on sait de Dupré de Geneste nous montre un bel esprit typique des académies de province, historien local

28. Le dépouillement des tables des travaux des Académies de province montre que la bibliographie était un sujet discuté en séance, dans diverses villes : à Rouen, par exemple. Mais les communications étant perdues, il ne nous est pas possible de connaître la teneur de ces débats.

29. « Nouveau système de bibliographie dans lequel les livres sont disposés selon la méthode développée dans l'arbre encyclopédique des connaissances humaines ». D'après : « Tables générales des travaux de la Société des Philathènes de 1761 à 1773 », *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1874-1875, p. 661. Après Bardou-Duhamel, Juzan de La Tour présenta le 13 novembre une « Analyse du discours préliminaire de l'Encyclopédie ». La Société des Philathènes était une filiale, plutôt qu'une rivale, de l'Académie (appelée à l'origine Société royale). Les deux sociétés savantes eurent d'ailleurs des membres en commun, dont Dupré de Geneste reçut chez les Philathènes en 1769.

et numismate, mais aussi bibliophile³⁰. On comprendrait dès lors que son intérêt se soit porté sur les moyens d'organiser les bibliothèques, et plus largement la connaissance.

Aucun indice ne nous apprend pourquoi la demande de Dupré de Geneste (si c'est bien lui le commanditaire de l'étude) s'est retrouvée entre les mains du jeune Bruyset à Lyon, plutôt qu'entre celles de n'importe quel autre libraire plus expérimenté, et pourquoi un Messin est allé prendre conseil à Lyon plutôt qu'ailleurs. Quoi qu'il en soit, Bruyset relève le défi de la réflexion théorique en proposant d'abord des réformes prudentes au système traditionnel, ce qui fait l'objet de sa première partie.

Dans une deuxième partie, il discute l'hypothèse suivante : si la classification des libraires ne présente pas de garantie scientifique pour la réalisation d'une bibliographie universelle – puisque d'ailleurs elle n'a pas été conçue pour cela mais simplement pour mettre en ordre des bibliothèques particulières³¹ – ne faudrait-il pas lui substituer une classification qui serait le reflet du « tableau des connaissances humaines », autrement dit son image en réduction ? Et justement, le *Système* de Diderot et d'Alembert ne fournirait-il pas le schéma idéal pour cette bibliographie ? Bruyset reprend ici une suggestion qui lui vient de son correspondant : « l'idée que vous avez eue d'appliquer au système bibliographique le tableau si bien ordonné des connaissances humaines qu'on a placé à la tête de l'*Encyclopédie* est heureuse » (f. 204 v^o). Je doute que le Messin ait eu cette idée tout seul ; comme d'autres, il a dû la trouver sous la plume de David, ou de Mercier (en dépit de l'avis négatif de ce dernier). Mais peu importe : le plus intéressant ici est de

30. Un témoignage contemporain nous révèle les richesses du cabinet de Dupré de Geneste : *Le Temple des Messins*, éloge des grands hommes locaux composé par D. Bernardin Pierron en 1779, rééd. par F.-M. Chabert en 1878. Voir p. 33, note 50 : « M. de Geneste a dans son cabinet l'histoire du Cantique des Cantiques et celle de saint Jean, gravées en bois avant l'invention de l'imprimerie. Il possède la fameuse Bible de Guttemberg (...) Il possède de plus un *Catholicon* de 1460 et un grand nombre d'éditions primes, et d'autres éditions recherchées pour leur beauté. Il a recueilli les médailles qui concernent la ville de Metz (...) » <sur Google Books>.

31. F. 204, Bruyset feint de déplorer l'usage futile qu'on a fait jusque là du système bibliographique : « D'ailleurs quand l'on se serait proposé de faire servir notre système à faciliter la connaissance des livres, à quoi bon l'y eût-on destiné, puisque jamais encore on n'a tenté de le remplir, on l'a moins employé jusqu'à présent à nous faire connaître nos richesses réelles, à nous instruire, à nous découvrir des trésors enfouis dans des collections immenses, qu'à classer des bibliothèques particulières ou de précieuses bagatelles dont la rareté fait le mérite, et le caprice des bibliomanes la célébrité ». On ne prendra évidemment pas au sérieux cette critique des bibliomanes, qui font vivre les libraires ; c'est que le jeune Bruyset cherche ici à se présenter en savant et non en commerçant.

voir de quel côté vient l'idée. Non pas d'un libraire, mais d'un homme de lettres, un bibliophile, mais pas un bibliothécaire de terrain. L'académicien provincial illustre ainsi un phénomène que j'ai remarqué chez la plupart de ceux qui ont été tentés par la mise en œuvre d'une classification baconienne : l'attrance pour l'application à la bibliographie du *Système figuré* sera toujours plus marquée chez les gens de lettres que chez les gens du livre *stricto sensu*, la culture professionnelle faisant visiblement barrage à l'adoption de cette innovation par ces derniers.

Cette différence de point de vue a pour conséquence une forte réserve chez Bruyset, réserve sensible dans l'argumentation déployée au-delà de la révérence due à son correspondant. En apparence, le jeune libraire loue la pertinence de l'idée de son commanditaire. De toute évidence, dans le milieu académique dans lequel Bruyset aspire à entrer (il sera admis à l'Académie de Lyon en 1776), l'*Encyclopédie* constitue désormais la référence intellectuelle commune³², et le *Discours préliminaire* est considéré unanimement comme le chef-d'œuvre de la philosophie moderne. Aussi Bruyset n'entend-il pas critiquer frontalement le principe même de la tripartition baconienne comme base du tableau des connaissances humaines. Cependant, d'après son analyse du *Système figuré*, il conclut qu'il faut se garder de suivre aveuglément ce tableau, que Diderot et d'Alembert eux-mêmes présentaient avec prudence. En outre, Bruyset repère d'emblée le problème principal posé par le *Système figuré* aux bibliographes, c'est-à-dire le caractère trop rudimentaire des divisions par rapport aux besoins de la bibliographie : « nous devons, ce me semble, le regarder, Monsieur, moins comme un système bibliographique tout trouvé que comme le plan raccourci de celui qui est à naître ». C'était déjà ce qu'avouait David, tout en se gardant bien d'évoquer les difficultés pratiques que rencontreraient ceux qui voudraient développer ce plan. Au passage, Bruyset égratigne le principe même du système qui consiste à rapporter une science à la faculté de l'esprit dont elle est censée découler, ce qui conduit à briser la logique disciplinaire et à écarteler une même science ou technique sous plusieurs rubriques, en fonction des opérations de l'esprit qui s'y appliquent successivement. La critique du libraire pourrait se faire ici plus radicale contre l'hypothèse encyclopédiste, mais il préfère passer rapidement sur ce point gênant, pour évoquer la nécessité de créer de multiples subdivisions au sein des rubriques qui en sont dépourvues. En définitive, bien qu'il proclame

32. Le père de Bruyset imprimait, de manière clandestine ou officielle, les auteurs des Lumières et était ami de l'encyclopédiste Claude Bourgelat. Le jeune homme baignait donc dans un milieu acquis à la cause de l'*Encyclopédie*. Cf. notes biographiques sur : www.imprimerie.lyon.fr

l'excellence de la division ternaire encyclopédiste, Bruyset, comme David, échoue à élaborer un système pratique de classification baconienne.

Quelles furent les suites de la communication présentée par Bruyset fils aux académies de Metz et Lyon ? Nulles, probablement : les sources messines en tout cas ne montrent aucun indice de réalisation baconienne.

Ainsi, vers 1770, les faits semblaient donner raison à Mercier de Saint-Léger : les échecs français ne prouvaient-ils pas qu'une classification bibliographique baconienne était, non seulement injustifiée sur le plan théorique, mais impossible à réaliser sur le plan pratique ?

De façon surprenante, c'est un Américain qui allait réussir, le premier, là où les Français avaient échoué ou renoncé : avec Thomas Jefferson s'ouvre une deuxième phase de l'adaptation du baconisme à la bibliographie, qui nous conduira des années 1780 au début du XIX^e siècle.

– *Un converti américain : Thomas Jefferson*

Alors qu'en France, dans les années 1780, on n'entendait plus parler de classification encyclopédiste, de l'autre côté de l'Atlantique un homme seul franchissait le pas et dressait, pour son propre usage, un plan de classement dit « baconien », en fait dérivé du *Système figuré*. Ce pionnier en matière de classification était l'homme politique et futur président américain, Thomas Jefferson. Il allait rester fidèle à ce choix toute sa vie, même s'il dut retoucher sa classification à plusieurs reprises pour la rendre plus praticable. À travers lui³³ ou sous son influence, plusieurs bibliothèques américaines allaient adopter des systèmes baconiens au XIX^e siècle, faisant ainsi du baconisme appliqué à la classification un trait caractéristique de la bibliothéconomie américaine, voire une spécificité nationale³⁴.

33. Dès avant l'achat de la bibliothèque de Jefferson par le Congrès en 1815, pour reconstituer la collection brûlée par les Anglais en 1814, le bibliothécaire du Congrès avait adopté un plan baconien (*Catalogue of the books, maps and charts, belonging to the library established in the Capitol at the city of Washington for the two houses of Congress*, Washington, 1812). La classification jeffersonienne fut conservée par la LoC jusqu'en 1897, date à laquelle on lui substitua une classification spécifique toujours en vigueur.

34. Melvil Dewey alla jusqu'à présenter sa classification comme baconienne, alors qu'elle l'était fort peu (en réalité, la CDD emprunte à toutes les classifications connues au XIX^e s.), sans doute pour lui conférer une légitimité intellectuelle et la faire recevoir favorablement par les bibliothécaires américains. Un panorama complet des différentes classifications utilisées aux États-Unis se trouve dans : Leo E. LaMontagne, *American*

Les circonstances exactes dans lesquelles Jefferson a élaboré sa classification, et même la date exacte de l'achèvement de celle-ci, sont encore discutées en raison du caractère lacunaire des sources. Certains chercheurs américains, abusés par les propos de Jefferson lui-même³⁵, ont cru qu'il avait pris son idée directement dans la lecture de Bacon. En réalité, un faisceau d'indices montre que le baconisme de Jefferson est né de la lecture des encyclopédistes français, et que c'est bien le Système figuré qu'il a pris pour base de sa classification, et non le texte original de Bacon. Le prouve, tout d'abord, le fait que Jefferson suit l'ordre de D'Alembert (Mémoire, Raison, Imagination), et non celui de Bacon (Mémoire, Imagination, Raison). On observe également, dans le détail de certaines subdivisions, la marque du Système figuré, que Jefferson le suive ou au contraire s'en écarte sciemment³⁶.

La francophilie de Jefferson et son goût pour les philosophes français des Lumières, bien avant sa mission diplomatique à Paris, sont connus³⁷, bien qu'on manque d'information sur les lectures philosophiques que Jefferson a pu faire dans ses jeunes années³⁸ : comment a-t-il pu accéder à ces textes, eu égard au faible développement des bibliothèques américaines dans les années 1760-1770, et à la difficulté à se procurer les ouvrages venus d'Europe ? On admet généralement l'influence décisive sur la formation intellectuelle de Jefferson d'un de ses professeurs du collège William & Mary, l'Écossais William Small, ainsi que du gouverneur de Virginie Francis Fauquier dont il fréquentait le salon. On sait que Small fit découvrir au jeune Jefferson Locke, Bacon et Newton, mais on ne sait rien d'une éventuelle initiation à la philosophie française. Quoi qu'il en soit, Jefferson put se construire une culture en la matière, attestée par ses catalogues manuscrits, qui

library classification, with special reference to the Library of Congress, Hamden, The Shoe String Press, 1961, 433 p.

35. Lettre du 7 mai 1815 à George Watterston. Jefferson déclare avoir pris « the basis of its distribution [de sa bibliothèque] from Lord Bacon's table of science, modifying it... ». Th. Jefferson, *Writings*, ed. Merrill D. Peterson, New York, 1984, p. 1366.

36. Ainsi, une note portée à la p. 11 du catalogue, justifiant la disparition de la métaphysique en tant que discipline (« rejected as meaning nothing or something beyond our reach ») ne s'explique, selon moi, que par référence au *SF* dans lequel la métaphysique coiffe la théologie.

37. Cf. Claude Fohlen, *Jefferson à Paris*, Perrin, 1995 ; Howard C. Rice, *Jefferson's Paris*, Princeton, 1976.

38. Cf. D. L. Wilson « Thomas Jefferson's Library and the French Connection », *Eighteenth-Century Studies* 26.4 (1993), p. 669-85. L'auteur étudie les livres français lus par Jefferson, à partir de ses catalogues et des indices laissés dans les archives jeffersoniennes. Le jeune Jefferson avait lu des auteurs majeurs (comme Fénelon, Montesquieu, Marmontel, Voltaire), mais aucun encyclopédiste à proprement parler.

recensent non seulement les livres qu'il possédait, mais aussi les livres qu'il désirait acquérir – ce qu'il put faire lors de son séjour en France de 1784 à 1789. Parmi les livres convoités figurait l'*Encyclopédie*, dont il acheta finalement une réédition en format 8° (Lausanne et Berne, Soc. typographique, 1781-1782, 39 vol.³⁹) Mais avant son départ pour l'Europe, il avait détenu à son domicile, pendant sept mois de 1782, un exemplaire acheté sur le budget de l'état de Virginie quand il en était gouverneur.

Je pense que c'est pendant cette période de 1782, et pas avant, qu'il put prendre connaissance de l'ensemble des textes de l'*Encyclopédie* qui allaient l'aider à construire sa classification : le *Discours préliminaire*, le *Système figuré*, et l'article CATALOGUE. Après avoir collectionné des livres depuis plusieurs années et s'être fait une réputation de connaisseur en littérature, Jefferson n'avait pourtant, selon moi, que des opinions incertaines en matière de classification avant les années 1780⁴⁰. Il ne connaissait sans doute pas bien le système français, ou en tout cas pas ses derniers perfectionnements⁴¹, tandis que les bibliothèques américaines ne présentaient que de pauvres exemples de classifications systématiques ; et d'ailleurs la tradition britannique du catalogue alphabétique auteurs entravait le développement de cette méthode de classement. La prédilection de Jefferson pour l'ordre systématique intégral est donc déjà, en soi, le signe d'une influence française⁴². Mais pourquoi, alors qu'il lui était plus facile de s'inspirer du système des libraires (il lui aurait suffi de se procurer un catalogue de vente comme modèle), a-t-il choisi de cons-

39. E. Millicent Sowerby, *Catalogue of the library of Thomas Jefferson*, Washington, D. C., The Library of Congress, 1952-59. (5 volumes), t. V, p. 150, n° 4890 <en ligne sur le site de la LoC>. Jefferson prit aussi, lors de son séjour parisien, une souscription à l'*Encyclopédie méthodique* (à laquelle il collabora pour les articles sur les Etats-Unis), publiée à partir de 1782.

40. Les sources attestent de quelques recherches antérieures en matière de classification : la liste Skipwith de 1771, « bibliothèque idéale » pour un gentleman, est arrangée en une dizaine de rubriques thématiques ; Jefferson a aussi réfléchi à des plans d'organisation des études pour les collèves, mais dans une optique différente de celle du classement des bibliothèques.

41. Son catalogue ne compte que quelques bibliographies spécialisées. La *Bibliographie instructive* de Debure ne fut achetée que lors du séjour en France.

42. Nous avons vu que Jefferson avait transmis à la Library of Congress sa classification baconienne. Mais il est intéressant de noter que, dans l'édition imprimée qu'il donna du catalogue de Jefferson, le bibliothécaire Watterston ne garda du classement méthodique primitif que le 1^{er} niveau de division, soit une quarantaine de chapitres numérotés, mais ramena le contenu de chaque chapitre à l'ordre alphabétique. Cf. *Catalogue of the Library of the United States: To which is annexed, a copious index, alphabetically arranged*, Washington, J. Elliot, 1815.

truire une classification tirée du *Système figuré* ? Par admiration pour l'*Encyclopédie*, bien sûr, mais cette explication ne suffit pas ; sinon, à ce compte, les Français auraient dû le précéder dans cette voie. Or il n'en fut rien, comme on l'a vu. Si le baconisme en matière de classification « prit » aux États-Unis, et pas en France, c'est peut-être d'abord par une sorte de nationalisme culturel : la redécouverte de Bacon, même si elle devait beaucoup aux Français, faisait vibrer une corde sensible chez des hommes de culture anglaise. Mais c'est surtout, selon moi, parce que le terrain était pratiquement vierge en Amérique, en matière de classification, et qu'il n'existait aucune véritable tradition bibliographique susceptible de faire barrage aux innovations. En outre, un homme comme Jefferson, qui bâtissait, ou plutôt rebâtissait une bibliothèque à partir de rien⁴³, n'avait aucun héritage patrimonial à gérer ; tandis que les bibliothèques européennes, héritières de livres accumulés sur plusieurs générations, subissaient le poids du passé qui se traduisait, notamment, par une place excessive de la théologie eu égard à l'esprit nouveau.

Ainsi Jefferson pouvait-il se sentir libre de se consacrer à sa grande idée, construire un système « vraiment conforme à la raison », tel que le rêvait David. Mais, comme tous les classificateurs d'inspiration baconienne, Jefferson dut vite ressentir la difficulté à mettre en adéquation le SF et des rubriques fonctionnelles pour l'organisation d'une bibliothèque. C'est pourquoi, sans doute, la classification de Jefferson se présente à nous, dès sa première version, sous une forme déjà assez différente du SF : d'une part, Jefferson ne suit pas toujours d'Alembert dans le libellé et la disposition des rubriques ; d'autre part, il a dû ajouter des rubriques spécifiques nécessaires au classement des livres, comme la *Polygraphy*. En outre, Jefferson ne cessa de faire évoluer sa classification pour la rendre plus praticable et plus adaptée à sa propre vision des sciences, de sorte qu'on en connaît quatre versions jusqu'en 1815⁴⁴.

Le succès des classifications baconiennes aux États-Unis au XIX^e siècle, dans le sillage de celle de Jefferson, nous apporte une nouvelle démonstration du rayonnement de l'*Encyclopédie* à l'étranger, y compris dans un domaine aussi spécifique que le classement des bibliothèques. Mais l'initiative de Jefferson a pu avoir un impact direct sur les théories classificatoires en France même, grâce à sa mission diplomatique à Paris de 1784 à 1789 : c'est du moins une hypothèse qui

43. Sa première bibliothèque avait été détruite par un incendie en 1770.

44. Les catalogues de Jefferson et d'autres sources numérisées peuvent être consultés sur les sites : <http://www.masshist.org/thomasjeffersonpapers/index.php> et <http://tjlibraries.monticello.org>

mérite d'être examinée et discutée, à la lumière de ce que les historiens nous rapportent du séjour parisien de Jefferson.

C'est donc en compagnie de Jefferson que nous reviendrons sur le sol français, pour entamer la deuxième partie de cet article (à paraître dans un prochain numéro). Poursuivant notre exploration des classifications encyclopédisto-baconiennes, nous entrerons ensuite, à l'approche de la Révolution, dans une nouvelle phase de leur histoire : celle qui verra se succéder, en un quart de siècle, émergence timide, consécration officielle et déclin irrémédiable. Le catalogue de la vente Mirabeau, à la fin de 1791, témoigne des progrès de l'idée baconienne dans le milieu intellectuel parisien, peut-être à l'imitation de Jefferson. À la fin de 1798, le ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau préconise l'adoption de classifications baconiennes pour les bibliothèques d'écoles centrales. Mais ce soutien officiel au principe de classement tiré du *Système figuré* ne suffira pas à convertir l'ensemble des bibliographes, ce qui conduira finalement, à la fin de l'Empire, à la disparition des systèmes bibliographiques d'inspiration encyclopédiste, tant dans les consignes officielles que dans la mémoire collective des professionnels du livre.

Valérie NEVEU
CERHIO (UMR CNRS 6258)
Université d'Angers